



Commune mixte de Valbirse

Rapport de gestion à l'attention du Conseil général

En exécution de l'article 60 lettre f du Règlement d'organisation, le conseil communal présente le rapport sur la marche des autorités et de l'administration durant l'année 2018

Table des matières

Législatif

Exécutif

Mairie, police, finances

[Administration](#)

[Police locale](#)

[Administration des finances](#)

Affaires sociales

[Agence AVS](#)

[Service social Centre-Orval](#)

[Médicentre](#)

Écoles, culture et sport

[Primaire et enfantine](#)

[Affaires culturelles](#)

Services techniques

[Entretien des routes et trottoirs](#)

[Entretien du paysage](#)

[Gestion des déchets](#)

[Véhicules](#)

[Personnel](#)

Eau potable et eaux usées

[Alimentation en eau potable](#)

[Evacuation des eaux usées](#)

Aménagement du territoire

[Plans directeurs et plans de quartier](#)

[Permis de construire](#)

Infrastructures

[Bâtiments du patrimoine administratif](#)

[Bâtiments du patrimoine financier](#)

Sociétés tierces

[Maison de l'Enfance SA](#)

[Eco-Lignière SA](#)

Législatif

Président :	M. Franco Villos, Alternative
1 ^{er} Vice-président :	M. Cédric Berberat, Liste libre
2 ^{ème} Vice-présidente :	Mme Elisabeth Carpio, PS et sympathisants
Scrutatrices :	Mme Virginia Grosjean, PLR et sympathisants Mme Anissa Bartlomé, PBD-UDC
Secrétaire communal :	M. Thierry Lenweiter
Secrétariat Conseil général :	Mme Sandra Jobin

Membres du Conseil général au 1^{er} janvier 2018 :

PLR et sympathisants :	Nicolas Curty, Marcel Dehlinger, Virginia Grosjean, Christine Schindler, Marc Utermann, Pascal Weber, Jean-Marc Zürcher.
PS et sympathisants :	Sylvie Bexkens, Sophie Bilat, Elisabeth Carpio, Eric Charpié, José Diaz, Murielle Gugel, Serge Monnerat.
PBD-UDC :	Anissa Bartlomé, Anton Bartlomé, Sébastien Blanchard, Valentine Gerber, Sandrine Weibel.
Liste Libre :	Cédric Berberat, Enrico Bernasconi, João Dias de Campos, Nadine Graber, Daniel Salzmann.
Alternative :	Christophe Gerber, Timée Gerber, Thierry Lombard, Micheline Noirat, Marika Sester Gerber, Franco Villos.

Durant l'année 2018, aucune démission n'a été enregistrée au sein du Législatif communal.

Deux interventions ont été déposées durant l'année 2018 :

- Question écrite 2018/01 du groupe PS et sympathisants : « Valbirse étudie la problématique des défibrillateurs ? » ;
- Question écrite 2018/02 du groupe PS et sympathisants : « Quelle est la qualité des sols, sources, eau et air ? ».

Objets soumis au Conseil général par le Conseil communal

Sur les 15 objets soumis par le Conseil communal, le Conseil général en a accepté 14 et un objet a été reporté :

Durant cette année 2018, sur le plan législatif, l'administration a transmis aux membres :

- ✓ Approbation du nouveau règlement sur le fonds de financement spécial entretien des bâtiments communaux ;
- ✓ Crédit d'engagement de fr. 594'878.07 à imputer sur le fonds de financement spécial entretien des bâtiments communaux pour les comptes 2017 ;
- ✓ Crédit additionnel de fr. 500'000.00 du budget 2018 relatif à l'attribution pour le fonds de financement spécial entretien des bâtiments communaux ;
- ✓ Approbation des comptes 2017 ;
- ✓ Crédit d'engagement de fr. 1'050'000.00, sous réserve de référendum facultatif, pour la réfection du bâtiment à Chemenay 11 (sapeurs-pompiers et travaux publics) ;

- ✓ Crédit de fr. 400'000.00 pour des travaux de rénovation de la salle communale de Malleray ;
- ✓ Approbation du nouveau règlement sur la protection des données ;
- ✓ Approbation de la modification partielle du règlement d'organisation de la communauté scolaire de l'Ecole secondaire du Bas de la Vallée à Valbirse ;
- ✓ Approbation du nouveau cahier des charges de la Commission de gestion et de surveillance ;
- ✓ Approbation du rapport de gestion 2017 du Conseil communal ;
- ✓ Approbation d'une nouvelle dépense périodique de fr. 155'000.00 pour l'hébergement de la maintenance des infrastructures informatiques communales, sous réserve de référendum ;
- ✓ Approbation du budget 2019 ;
- ✓ Abrogation du règlement de préfinancement spécial de la bibliothèque scolaire de l'école primaire de Malleray ;
- ✓ Abrogation du règlement de préfinancement spécial pour l'entretien de l'ancien stand de tir de Bévillard.

Exécutif

En 2018, le conseil communal a siégé à 29 reprises et était composé ainsi :

Annoni Paolo	Maire	Mairie, police, finances
Minder Yann	Vice-maire	Écoles, culture et sport
Blaesi Stève	Membre	Eau potable et eaux usées
Braun Monnerat Joëlle	Membre	Affaires sociales
Jufer Jacques-Henri	Membre	Services techniques
Morand Steve	Membre	Infrastructures
Rothenbühler André	Membre	Aménagement du territoire

1. Mairie, police, finances

Administration

L'année a été particulièrement difficile pour l'administration puisqu'elle a dû faire face à une absence de longue durée pour maladie et un burnout. Des dossiers ont été laissés de côté temporairement et des erreurs ont eu des conséquences plus ou moins importantes.

Police locale

Au 31 décembre 2018 avec 230 arrivées et 277 départs, la Commune de Valbirse comptait 4'004 habitants. 2'022 étaient de sexe féminin et 1'982 de sexe masculin. 3'174 âmes étaient de nationalité suisse et 830 de nationalités étrangères. La population a diminué de 31 habitants par rapport à l'année 2017. Nous avons enregistré 32 naissances et 32 décès. 27 dossiers de personnes arrivant directement depuis l'étranger ont été traités durant l'année 2018.

En matière électorale, il a fallu organiser 4 votations fédérales et/ou cantonales ainsi que les élections communales pour la mairie, le conseil communal ainsi que le conseil général.

Au niveau de la formation continue, un cours sur les entretiens personnels des personnes étrangères a été organisé par l'office des Affaires sociales à Berne. Suite au transfert en matière d'intégration de Multimondo au service de l'intégration de la ville de Bienne une séance a également été organisée à Reconvilier.

Par rapport à la nouvelle loi sur les étrangers qui est entrée en vigueur le 01.01.2019, une séance organisée par le service des migrations du canton de Berne a eu lieu à Court en fin d'année 2018. De nouveaux formulaires sont mis à disposition sur le site pour l'accueil des nouveaux arrivants.

Administration des finances

Le conseil général a accepté :

- les comptes 2017 en date du 11.06.2018, lesquels présentaient un excédent de charges du compte global de CHF 148'419.35 contre CHF 76'005.65 au budget.
- Le budget 2019 en date du 26 novembre 2018, lequel prévoyait un excédent de charges du compte global de CHF 479'079.70.

Pour plus de détail, prière de se référer aux rapports correspondants.

En ce qui concerne les impôts, le système informatique fonctionne bien.

La traditionnelle séance organisée par l'intendance des impôts du canton de Berne a eu lieu au mois de février.

Pas de nouveauté concernant les déclarations d'impôts. Elles sont toutes datées et contrôlées avant d'être envoyées au centre de saisie à Court.

2. Affaires sociales

Agence AVS

L'année 2018 n'a pas été bien différente des années passées au niveau de l'agence AVS. La gestion des dossiers entre les préposées Kaeser Corinne et Bartlomé Anissa reste la même. Il est éventuellement prévu que Madame Kaeser Corinne reprenne les dossiers de Pontenet afin d'avoir une répartition plus équitable à l'interne à l'avenir. La collaboration est très bonne et cela permet d'avoir une uniformité et une ligne concernant la gestion des différents cas. Du changement a été fait au niveau du classement. Avant, tous les dossiers étaient conservés en format papier. Maintenant et selon les directives de la CCB, il n'est plus nécessaire de conserver le papier. Nous avons donc décidé de travailler uniquement avec la gestion électronique des données et cela se passe très bien. Nous fonctionnons avec deux programmes GED (Alfresco à l'interne et NIL+ côté CCB) qui nous permettent d'avoir accès à toutes les informations en tout temps.

Au niveau des statistiques, le nombre de dossiers reste stable dans les divers domaines de l'agence AVS. A noter une petite augmentation des demandes de prestations complémentaires en 2018 due aux quelques changements qui ont eu lieu dans le domaine de l'ASAD. Sinon, dans l'ensemble, il n'y a pas de grandes révolutions d'années en années.

Service-social Centre-Orval

Quelques chiffres concernant le personnel

6 assistantes sociales pour la protection de l'adulte (415 %, dont 5% pour le suivi des stagiaires)

5 assistantes sociales pour la protection de l'enfance (330 %)

9 secrétaires pour l'administration générale, la réception, les curatelles, l'aide sociale (515 %, dont 5% pour le suivi des apprentis)
1 directeur (85 %)

Quelques chiffres pour le domaine de l'aide sociale

173 dossiers actifs à la fin de l'année
77 dossiers fermés
59 dossiers ouverts
54 dossiers préventifs sans aide financière

Quelques chiffres pour le domaine de la protection de l'enfant et de l'adulte

3 enquêtes sociales pour adultes
149 curatelles adultes actives à la fin de l'année
22 curatelles adultes levées
27 curatelles adultes ouvertes
15 enquêtes sociales pour enfants
67 curatelles pour enfants actives à la fin de l'année
17 curatelles pour enfants levées
17 curatelles pour enfants ouvertes
12 suivis pour familles d'accueil
3 enquêtes pour familles d'accueil
15 suivis pour parents de jour

Evénements particuliers

L'ensemble du personnel participe à une formation de deux jours intramuros, avec comme thème « Prévention des risques et gestion de situations violentes dans le rapport aux bénéficiaires ».

L'année est marquée par un changement informatique important dès le mois de janvier, l'introduction d'un nouveau logiciel de données qui permet de recenser toutes les informations et les courriers des bénéficiaires. Nous pouvons entre autre fournir différentes statistiques à destination du canton de manière beaucoup plus sûre et rapide. Cependant ce changement nécessite également des bouleversements dans les diverses méthodes de travail, tous les secteurs du service confondus. Au terme de l'année, une bonne partie du processus lié au changement paraît assimilé par l'ensemble du personnel.

Tout ceci avec la perspective d'un autre grand changement alors imminent, la fermeture de l'antenne de Reconvilier et donc le regroupement du personnel dans les mêmes locaux à Valbirse dès 2019.

Au niveau du personnel, il est à relever le départ d'une secrétaire et de deux assistantes sociales. Le petit pourcentage de secrétariat disponible est attribué à l'interne et deux nouvelles assistantes sociales sont engagées. Il est à mentionner la qualité des dossiers présentés lors des postulations.

Les changements ont donc été relativement nombreux, d'autant plus avec la modification à la direction du service en fin d'année 2017.

Fonctionnement et perspectives

Le fonctionnement du service est basé sur une spécialisation des tâches.

Au niveau administratif, le travail se répartit en trois grands domaines (réception-courrier-administration générale, comptabilité-administration curatelles, comptabilité-

administration aide sociale). Au niveau du travail social, une partie des assistantes sociales traite des suivis d'aide sociale et des mandats (curatelles et enquêtes sociales) pour les adultes. Et l'autre partie se charge des suivis d'aide sociale et des mandats (curatelles et enquêtes sociales) pour les enfants. Deux d'entre elles se chargent également du suivi des familles d'accueil et des parents de jour.

Plusieurs communes se sont approchées du SSCO pour se renseigner sur les coûts, ceci dans la perspective d'un éventuel transfert de service social. La commune de Sorvilier nous rejoint dès 2019 et d'autres communes pourraient le faire dès 2020. L'arrivée de ces nouvelles communes permettrait une meilleure cohérence géographique (répartition des communes entre services sociaux) et une stabilité voire une diminution des coûts de fonctionnement du SSCO.

Au niveau des locaux, les efforts consentis par la commune de Valbirse permettent d'avoir des espaces modulables et donc de pouvoir engager le personnel nécessaire pour le suivi des situations des communes concernées.

Un travail de réseautage est également effectué, particulièrement dans le domaine de l'enfance, et ceci par le biais de rencontres entre services et de présentations du SSCO et de ses tâches spécifiques.

En fin d'année, le SSCO a rencontré l'EJC et des contacts s'établissent également avec les écoles pour 2019.

3. Écoles, culture et sport

Primaire et infantine (1H – 8H / EJC)

L'année scolaire 2018 s'est déroulée d'une manière optimale. Le dossier relatif à l'avenir des écoles a pris beaucoup de temps et est sur la bonne voie.

Le nouveau règlement d'organisation du syndicat scolaire de l'école secondaire arrive également à bout touchant ; il sera en principe validé en 2019.

Une antenne de l'EJC a été ouverte à Court. Le manque cruel de place et la vétusté des bâtiments sur Valbirse deviennent alarmants. Des solutions devront être trouvées en 2019.

Affaires culturelles / Promotion du sport

La fête de la musique ainsi que la fête du sport n'ont pas été organisées en 2018. Elles le seront en 2019.

Divers soutiens ont été apportés à plusieurs projets culturels (élaboration de CD, spectacles, etc ...).

4. Services techniques

Entretien des routes et trottoirs

Dans ce poste, outre les réparations d'urgence, l'accent a été mis sur la rue du Lion d'Or dans le cadre du chantier de remplacement de la conduite d'eau potable. Le secteur pavé a notamment laissé la place à de l'enrobé.

La charrière de Moron a aussi subi un coup de jeune avec la réfection de ce chemin en chaille qui était dans un état déplorable. A noter qu'un groupe de réflexion réunissant les acteurs gravitant autour de la Tour de Moron réfléchit sur une amélioration plus durable de cette voie d'accès en étudiant une technique de groise stabilisée.

Entretien du paysage

Les cantonniers ont poursuivi le rattrapage de l'entretien des berges des cours d'eau. Les derniers travaux sur la Birse et ruisseaux touchés par l'A16 ont fait porter la longueur de ruisseaux et rivières dont l'entretien est à charge de la voirie à 20 km.

Les fruits et légumes plantés ci et là dans le village en lieu et place de fleurs connaissent un franc succès et l'expérience va s'étendre. Les cantonniers posent des étiquettes au moment où ces végétaux sont prêts à la cueillette et il n'est pas rare de voir des citoyens se servir.

Gestion des déchets

Les services techniques sont toujours attentifs à l'utilisation des containers semi-enterrés. Le manque dans certains secteurs se font jour et 4 nouveaux seront posés en 2019. Au niveau des incivilités, on y trouve peu de déchets non conformes, le problème est plutôt au niveau des personnes qui déposent leur sacs à côté d'un Molok plein au lieu de se déplacer vers un moins utilisé.

Véhicules

Rien à signaler dans ce chapitre. Le prochain véhicule à changer sera vraisemblablement le tracteur Iseki utilisé notamment pour le déneigement des trottoirs et le passage de l'épareuse d'ici 2 à 3 ans. Une réflexion est également en cours sur l'achat ou non d'une déchiqueteuse, engin qui nous permettrait de transformer les branches coupées

Personnel

Une réflexion sur le personnel de la voirie et du service des eaux aura lieu en 2019 avec le départ à la retraite d'un cantonnier et la nécessité de mettre en place un service de piquet digne de ce nom.

Zone 30 km/h

L'Office des Ponts et Chaussées nous a mis en demeure de trouver des solutions pour faire diminuer la vitesse des véhicules à la rue du Seut, à cause de laquelle la zone 30 de Malleray n'est toujours pas ratifiée.

5. Eau potable et eaux usées

Alimentation en eau potable

En 2018, les travaux du Lion d'Or se sont poursuivis et terminés dans cette rue. Pour ce chantier, il reste en 2019 le remplacement de la conduite d'eau de la Lignière à terminer. L'OPC va assainir la route de Champoz du giratoire de Bévillard à la Piscine sur 3 ans. Le service des eaux en profitera pour changer la conduite d'eau qui occasionne très régulièrement des fuites. Un crédit sera présenté au Conseil Général en juin

Un nouveau fontainier a été engagé en la personne de M. Yves Monnier en lieu et place de M. Lüthi. M. Monnier s'est vu confié notamment la mission de mettre en place un système d'autocontrôle et d'entretien des installations conforme aux directives et dès 2019, il procédera lui-même à des analyses d'eau. L'organisation d'un service piquet est également demandée par le chimiste cantonal.

Le service des eaux a lancé un programme de remplacement des compteurs d'eau et une première étape a été réalisée à Pontenet. Ces nouveaux compteurs sont relevables à distance par le fontainier à l'aide d'une tablette.

Evacuation des eaux usées

La commune de Valbirse est de plus en plus confrontée à des problèmes de sous-capacité de canalisations lors de gros événements pluvieux. Des mesures seront prises dans certains secteurs mais cette problématique s'avère très complexe à gérer.

Dans le cadre des chantiers cités plus haut, des assainissements de tronçons de canalisations sont en cours ou prévus.

6. Aménagement du territoire

Plans d'aménagement local

PAL Valbirse : l'objectif prévu d'une approbation de notre PAL par le Conseil général en 2018 n'a malheureusement pas pu être atteint, étant donnée la surcharge de travail à l'OACOT. La commission de gestion du territoire (CGT) s'est réunie une fois à fin 2018, afin de prendre connaissance des requêtes formulées par l'OACOT et des améliorations, corrections et adaptations qui ont été apportées au projet. Le nouveau projet de PAL a été déposé à Nidau fin novembre 2018 et nous sommes dans l'attente de nouvelles quant à la suite qui sera donnée à notre dossier.

Ruisseau de Champoz :

Lignes à haute tension : La commune est intervenue pour demander à ce que les citoyens directement concernés soient invités à la séance d'information. Ensuite, la commune a fait opposition à ce projet.

Projet de plan d'affectation pour une carrière à La Pierre de la Paix : La commune suit les travaux qui ont également pris du retard en raison des exigences de l'OCEE et de l'OFOR.

Permis de construire

Tant que le nouveau PAL de Valbirse n'aura pas été approuvé, la commune devra toujours fonctionner avec trois règlements de construction. Mais les directives qui surviennent entre-temps par rapport à la nouvelle LAT imposent des restrictions nouvelles dont il faut tenir compte. La tâche des services techniques s'en trouve ainsi passablement compliquée. Néanmoins ils mettent tout en œuvre afin de répondre aux exigences demandées.

En 2018, ce sont environ 70 demandes de permis que les services techniques ont dû traiter. A signaler enfin, les dossiers encore ouverts des années précédentes et pour lesquels une décision définitive n'a pas encore pu être prise. Cette dernière catégorie étant finalement celle qui occasionne le plus de travaux.

Comme pour l'année 2017, nous constatons que les constructions sans demandes préalables d'autorisations ou de permis sont en baisse.

7. Infrastructures

Bâtiments du patrimoine administratif

Pour l'année 2018, un grand nombre de travaux ont été réalisés. Ci-dessous, un récapitulatif de ces derniers :

Salle communale	<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation prévue en 2019
Administration communale	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement de toutes les fenêtres • Remplacement des cylindres pour uniformisation du plan de fermeture
La Ruai 6	<ul style="list-style-type: none"> • Bâtiment vendu en 2017
Ancien stand de tir de Bévillard	<ul style="list-style-type: none"> • Installation d'un poêle à granulés • Remplacement des stores • Remplacement des cylindres pour uniformisation du plan de fermeture
Stand de tir de Malleray	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement des cylindres pour uniformisation du plan de fermeture
Stade football intercommunal	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement des cylindres pour uniformisation du plan de fermeture
Halle de Bévillard	<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation de l'éclairage de la scène • Réparation de la place rouge extérieure
Halle de Malleray	<ul style="list-style-type: none"> • Installation d'un compteur électrique séparé pour Eco-Lignièrre SA • Achat d'un projecteur spécial pour terrain de sport • Réfection complète des façades ouest et sud • Assainissement escaliers en béton accès nord • Goudronnage accès silo à copeaux et sortie de secours • Arrachage et pose d'un nouveau sol de halle • Remplacement des installations de basketball • Remplacement des anneaux balançant
Buvette du tennis-club	<ul style="list-style-type: none"> • Echange tableau distribution disjoncteurs • Remplacement des cylindres pour uniformisation du plan de fermeture
Grand-Rue 52	-
Piscine	<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation du parquet • Réfection des murs de l'appartement de la piscine • Remplacement des mélangeurs des douches • Aménagement d'un terrain de beach-volley
Grand-Rue 54	-
Collège de Malleray	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement de toutes les vannes de radiateurs • Finition des seuils de toutes les portes • Remplacement d'un store • Rénovation des portes d'entrées principales et remplacement des verres • Révision complète de la toiture
Collège de Bévillard	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement de stores • Finition des seuils de toutes les portes • Remplacement de l'automate du clocher • Remplacement d'un urinoir • Révision complète de la toiture • Modification des installations électriques • Remplacement des cylindres pour uniformisation du plan de fermeture

Collège de Pontenet	<ul style="list-style-type: none">• Rénovation de la place de jeux• Rénovation de la toiture• Remplacement des cylindres pour uniformisation du plan de fermeture
----------------------------	---

La salle communale n'a pas subi de travaux en 2018 mais va être rénovée en 2019. Les bâtiments sis à la Grand-Rue 52 et 54 n'ont pas été touchés en 2018 non plus.

Concernant les locations des bâtiments communaux, nous pouvons dire que la fréquence reste la même. Une nouvelle ordonnance sur les tarifs d'utilisation des bâtiments communaux est en vigueur depuis février 2018.

Bâtiments du patrimoine financier

On a remplacé le brûleur de l'appartement à la rue Edouard-Tièche 7a que nous louons.

8. Sociétés tierces

Maison de l'Enfance SA

Quelques travaux ont été nécessaires pour adapter la ventilation de la cuisine de la crèche Au P'tit Château ; la cohabitation entre une ventilation mécanique contrôlée (VMC) et une ventilation de cuisine est compliquée.

Les comptes 2018 bouclent avec un excédent de produits de fr. 8'606.70 ; les amortissements sont fixés à 50 % par an pour les machines et appareils, 20 % pour le mobilier/installations et 2,5 % pour l'immeuble. La dette bancaire est amortie également à raison de fr. 70'000.00 par an.

Eco-Lignière SA

Le raccordement, en décembre 2017, du collège primaire, de la salle communale, de la ludothèque et du bâtiment d'Action jeunesse régionale a nécessité des ajustements techniques durant le premier trimestre ; la régulation et la distribution de chaleur sont maintenant correctement ajustées, à satisfaction des utilisateurs.

Une étude faisabilité a été menée pour raccorder un bâtiment en rénovation à la Grand-rue et le conseil d'administration a renoncé pour des questions financières. Par contre, il pourrait entrer en matière pour un futur bâtiment au sud de la Birse, à l'est de la halle de gymnastique de l'école secondaire.

L'éventualité de poser des panneaux solaires thermiques sur le toit de la halle de gymnastique de Champ-Martin a été abordée ; cela aurait permis de produire de la chaleur durant la période creuse (mai à septembre) et de stopper la chaudière au bois. L'investissement ne présente pas une rentabilité suffisante et a été abandonné.

La commune de Valbirse va rénover le bâtiment des travaux publics/sapeurs-pompiers à Bévillard et le conseil d'administration s'est demandé s'il pourrait prolonger son réseau de conduites pour fournir de la chaleur à ce bâtiment public. Le différentiel entre l'investissement à consentir et les besoins en chaleur du bâtiment Chemenay 11 n'est pas intéressant pour la société anonyme.

Le conseil d'administration a mené des négociations pour l'éventuel raccordement d'un bâtiment qui se trouve au nord de la centrale de chauffage ; ce projet pourrait se concrétiser en 2019.

Le prix du kw/h a été indexé au 1^{er} juillet 2018 (11,9 centimes au lieu de 11) comme prévu dans les contrats de fourniture de chaleur. Pour rappel, ce prix est indexé sur l'indice

